

RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DES GRETA

LES PERSONNELS ONT LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ-ES !

En octobre 2024, l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche a remis son rapport sur les GRETA, document théoriquement confidentiel, mais qui circule largement. Il nous semble donc légitime de permettre aux personnels concernés d'avoir accès à ce document.

Certains éléments de constat peuvent faire consensus. Depuis 2019, le pilotage a essentiellement porté sur le développement de l'apprentissage au détriment des missions de formation continue. En effet, le nombre des apprenti·es en formation dans les GRETA et les GIP FCIP a triplé tandis que les effectifs des autres publics bénéficiaires ont reculé globalement de 22 %. Or leur rôle de « prestataires de missions de service public », notamment en ce qui concerne la formation des publics prioritaires éloignés du marché de l'emploi" est pourtant, une de leurs raisons d'être.

La diminution du nombre de GRETA (84 répertoriés en janvier 2024 contre 110 en mai 2023) ainsi que l'élargissement de leur taille consécutif à la réduction de leur nombre instaure des « instances peu efficaces ». L'absence d'orientation stratégique des instances académiques engendre un manque de vision sur le long terme et fragilise leur existence.

En revanche, **de nombreux éléments proposés pour permettre une adaptation aux « mutabilités du service public » et répondre aux « marchés concurrentiels » sont inquiétants.**

Sur le pilotage, il propose de **renforcer la régionalisation** en accordant la primauté aux recteur·trices de la région académique. Cela va donc éloigner encore plus les prises de décision des personnels alors qu'il est constaté une « faiblesse de gouvernance » liée à la faible part des droits de vote des personnels en conseil d'administration !

Sur le financement, le rapport cible « une situation de dépendance importante vis-à-vis des commanditaires publics » et **encourage donc les GRETA à aller chercher des financements privés** en lien avec les « enjeux de souveraineté industrielle, numérique et alimentaire en matière de formation des salariés d'entreprises ».

Pour répondre à des « pratiques RH et de rémunérations hétérogènes », le rapport propose de niveler par le bas, en proposant **des "évolutions RH" avec la possibilité de recrutement en "contrat de projet"** mais aussi de **renverser les personnels GRETA aux GIP FCIP** des académies. Le rapport propose donc de **renforcer encore la précarité des personnels !** Inacceptable pour la CGT Educ'action.

Reniant tout lien avec ce rapport de l'IGESR, **le ministère vient de présenter, au CSE du 30 janvier, un décret modifiant le code de l'Éducation dans ce sens.** Il permet effectivement d'opter pour la transformation des GRETA en GIP, leur rattachement au GIP FCIP ou enfin en dernier lieu leur maintien en GRETA.

Les assises régionales des GRETA, organisées en intersyndicale, qui se sont tenues et qui vont continuer à se tenir pour mener à des assises nationales en 2025, montrent que **les personnels des GRETA, attaché·es à leur outil de travail et à leur mission de service public de formation continue, ont d'autres propositions !** La CGT Educ'action aussi.

Montreuil, le 6 février 2025

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...